

Promotion économique

25 juin 2021



Fonds de soutien COVID-19 (préavis 86)

La Commission du Fonds de Soutien se réunit mensuellement (ou plus si besoin) pour traiter les demandes d'aide à l'économie et culture et les demandes d'aides sociale. Depuis la création du Fonds de soutien COVID-19, quatorze demandes d'aide à l'économie ont été reçues.

DEMANDES D'AIDE A L'ECONOMIE

	Demande reçue	Secteur	Traitement	Aide accordée	Décisions / Motifs
1	Jan.2021	Hôtel – restaurant	Demande retirée	-	L'entreprise a reçu les aides fédérales / cantonales. Sa situation s'est stabilisée.
2	Fév.2021	Tourisme	Demande traitée	Refusé	L'entreprise bénéficie des aides cantonales et fédérales importantes, sa situation financière reste gérable, pas d'urgence financière, pas de possibilité de préserver des emplois.
3	Fév.2021	Evènementiel	En cours	À confirmer	Informations insuffisantes pour évaluer la situation. En attente des documents complémentaires. Le dossier sera traité pendant la séance du 07.05.2020.
4	Fév.2021	Mécanique	Demande traitée	Refusé	La fragilisation financière n'est pas en lien avec le Covid-19. Lien avec la Ville de Gland limité.
5	Mars 2021	Artistique	Demande traitée	CHF 4'550.-	Urgence financière importante. Secteur particulièrement touché.
6	Mars 2021	Artistique	Demande traitée	CHF 2750.-	Urgence financière importante. Lien avec la Ville de Gland. Activité qui représente une valeur ajoutée pour la Ville. Plusieurs mesures d'adaptation entreprises. Secteur particulièrement fragilisé.
7	Mars 2021	Services	Demande traitée	CHF 5'000.-	Nouvelle entreprise. Non éligible aux aides fédérales et cantonales. Mesures d'adaptations appliqués. Risque d'endettement.
8	Mars 2021	Evènementiel	Demande retirée	-	L'entreprise a reçu les aides fédérales / cantonales. Sa situation s'est stabilisée.
9	Avril 2021	Artistique	Demande traitée	Refusé	Les fonds disponibles sur le compte de l'association permettent de couvrir les frais de l'année en cours, y compris pour une éventuelle reprise, sans mettre en péril l'avenir financier de l'association.
10	Mars 2021	Evènementiel / loisirs	Demande traitée	CHF 600.- accordé le 03.06.2021. CHF 11'000.- accordé le 23.06.2021	(Mars-Mai 2021) Les documents transmis à la Commission ne représentaient pas la situation complète de l'entreprise. Un contrôle additionnel a permis d'identifier les éléments importants et réduire l'endettement. Plusieurs informations complémentaires ont été fournies par l'entreprise pour compléter le dossier. (Juin 2021) Décision du 03 juin 2021 : Prise en charge d'une facture : valeur totale : CHF 600.- Décision du 03 juin 2021 – La Commission reconnaît l'endettement de l'entreprise. Deux factures urgentes sont présentées, le risque de coupure d'électricité est confirmé. La Commission décide d'allouer une aide à fond perdu correspondant au montant de deux factures urgentes, le montant total de CHF 11'000.-.
11	Avril 2021	Café - Restaurant	Demande traitée	CHF 19'386.- Prêt 0% remboursable en fonction des aides reçues.	Le dossier a été traité pendant la séance du 07.05.2021 et du 19.05.2021 et du 03.06.2021. Plusieurs compléments d'informations ont été fourni par le requérant. La Commission a pris contact avec le propriétaire des locaux, afin de confirmer les perspectives de maintenir le contrat de bail. La Commission a accordé un prêt à 0 % correspondant au montant de CHF 19'386.-nécessaire pour le paiement complet des loyers dus. Le bénéficiaire s'engage à les utiliser afin de rembourser ses loyers dus et de le rembourser en

					<p>fonction des aides cantonales ou fédérales reçues à partir d'avril 2021.</p> <p>23.06.2021 – à la suite de la réception des aides de la Ville de Gland, l'entreprise a payé ses loyers dus, la mise en demeure est annulée.</p>
12	Mai 2021	Tourisme	Demande traitée	Refusé	L'entreprise n'est pas éligible selon le règlement – le siège social ne se trouve pas à Gland.
13	Mai 2021	Café - Restaurant	En cours	-	Le dossier n'est pas complet – en attente des informations supplémentaires.
14	Juin 2021	Production alimentaire	En cours	CHF 800.- pour le frais du service fiduciaire	23.06.2021 – L'entreprise est particulièrement fragilisée financièrement et représente un profil pertinent pour l'économie locale. La Commission décide d'accorder un montant de CHF 800.- maximum afin de couvrir les frais du service fiduciaire, nécessaire pour compléter le dossier de demande de soutien.

**TOTAL : Aides à l'économie accordées janvier -juin 2021 : CHF 24 100.- à fonds perdu
CHF 19 386.- prêt 0% / à fonds perdu (en fonction des aides reçues)**